

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



2026-06-291

Nomination d'un.e secrétaire de séance

Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Nomination d'un.e secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le président propose de nommer M. Bruno RAOULT comme secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré,
Le comité syndical,
à l'unanimité,
nomme M. Bruno RAOULT comme secrétaire de séance.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC

Date : 30/06/2026

Qualité : PRESIDENT

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-292
Installation du comité syndical

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TREND, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Installation du comité syndical par le doyen d'âge

M. Georges GALLARDON, prend la présidence pour l'installation du comité syndical.

Il indique que le nombre de délégué-es est fonction du nombre d'abonné-es, à savoir un membre par tranche ouverte de 1000 abonné-es, plus un membre par structure intercommunale adhérente.

Il donne lecture des membres titulaires et suppléants par structure adhérente.

CORLAY LE HAUT CORLAY – 1016 abonnés

Daniel	TRENDA	titulaire	CORLAY
Alain	LEVRIER	suppléant	LE HAUT CORLAY
Jean-Philippe	RAOULT	titulaire	LE HAUT CORLAY
Jean-François	LE BRIS	Suppléant	CORLAY
Jacky	BURLLOT	titulaire	CORLAY
Jacqueline	LE TEXIER	Suppléant	LE HAUT CORLAY

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - 1 489 abonnés - 235 410 m3			
Florence	LE SAINT	titulaire	POMMERIT-LE-VICOMTE
Gilbert	LE BIHAN	suppléant	SAINT-FIACRE
Jean	JOURDEN	titulaire	SAINT-PÉVER
Yves	COLAS	Suppléant	LANRODEC
Patrick	BOURBLANC	titulaire	SAINT-JEAN Kerdaniel
Philippe	THOMAS	Suppléant	BRINGOLO

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - 2 947 abonnés - 377 294 m3			
Yannick	LE BARS	titulaire	LANLOUP (22580)
Guy	GAUTIER	suppléant	PLÉSIDY (22720)
Yvon	BOUTIER	titulaire	BOURBRIAC (22390)
Gildas	LE BRIS	Suppléant	KERRIEN (22480)
Eric	LE COUSTER	titulaire	BOURBRIAC (22390)
Arnaud	GOURIOU	Suppléant	MAGOAR (22480)
Vincent	LE MEAUX	titulaire	GUINGAMP (22200)
Hervé	JÉZÉQUEL	Suppléant	MOUSTÉRU (22200)

KERGOFF - 736 abonnés			
Patrice	ALLENO	Titulaire	22320 St-Martin des Prés
David	BESNARD	Suppléant	22320 St-Martin des Prés
Gervais	LEMOINE	Titulaire	MERLÉAC
Christian	LE COUEDIC	Suppléant	MERLÉAC

HILVERN - 1737 abonnés			
Marc	VIDCOQ	titulaire	SAINT CARADEC
Christine	LE JEUNE	suppléant	SAINT-CONNEC
Lorène	BERRONE	titulaire	SAINT-CONNEC
Jacques	LE POTIER	Suppléant	LE QUILLIO
André	LE MAUX	titulaire	SAINT THELO
Sandrine	BLANQUET	Suppléant	SAINT THELO

KREIZ BREIZH ARGOAT - 18 282 abonnés - 1 622 793 m3			
Guillaume	ROBIC	titulaire	ROSTRENEN
Marc	POTELLE	suppléant	KERGRIST-MOELOU
Sandra	LE NOUVEL	titulaire	BON REPOS SUR BLAVET
Magalie	CORGNIEC	Suppléant	PLOUGUERNÉVEL
Alexandre	PETIT	titulaire	SAINT NICOLAS DU PÉLEM
Sébastien	L'HERMITE	Suppléant	BON REPOS SUR BLAVET
Jean-François	LE PEILLET	titulaire	CALLAC
Serge	LE MADEC	suppléant	PLUSQUELLEC
Moulay	DRISSI	titulaire	CALLAC
Bruno	BERGNEL	Suppléant	CALANHEL
Annie	BENION	titulaire	PEUMERIT-QUINTIN
Annette	RAIMONDO	Suppléant	SEVEN-LEHART
Louis	FLOHIC	titulaire	ROSTRENEN
Stéphanie	DOUSSELIN	suppléant	PLOUGUERNÉVEL
Bruno	RAOULT	titulaire	LANRIVAIN
Marie-Cécile	QUERÉ	Suppléant	CANIHUEL
Cyril	BROUARD	titulaire	ROSTRENEN
Renée	OLLIVIER	Suppléant	SAINT-YGEAUX
Geneviève	PINTO	titulaire	LESCOUET GOUAREC
Alain	LE COANT	suppléant	PLOURAC'H
Catherine	BOUDIAF	titulaire	SAINT NICOLAS DU PÉLEM
Alain	COATMELLEC	Suppléant	PLOUNEVEZ-QUINTIN
Georges	GALARDON	titulaire	SAINTE TRÉPHINE
Marie-Pierre	TANGUY	Suppléant	SAINT-YGEAUX
Guy	BOUCHEZ	titulaire	ROSTRENEN
Jean-Noël	JULIEN	suppléant	PLUSSULIEN
Jocelyne	KERFERS	titulaire	PLEVIN
Thibaud	COLLIOU	Suppléant	PAULE
Yann	LE POULLENNEC	titulaire	TRÉMARGAT
Jean-Luc	DURDON	Suppléant	TREFFRIN
Fabienne	LAVOLÉ	titulaire	PLÉLAUFF
Roger	PERROT	suppléant	GLOMEL
Jacques	TROEL	titulaire	SAINT GILLES PLIGEAX
Frédéric	DERRIEN	Suppléant	KERPert
Raymond	BARRÉ	titulaire	MAEL-CARHAIX
Christian	LE BARON	Suppléant	LE MOUSTOIR
Pascal	MANSAN	titulaire	LOCARN
Melvin	LOUEDEC	suppléant	LOCARN

LA MOTTE TREVE - 1 872 abonnés			
Frédéric	FOULFOIN	Titulaire	TRÉVÉ
Martine	VALLÉE	Titulaire	LA MOTTE
Gérard	MATHÉCADE	Titulaire	TRÉVÉ

CAUREL - 365 abonnés			
Nadia	CONNAN	Titulaire	CAUREL
David	LE GALL	Suppléant	CAUREL

GAUSSON - 333 abonnés			
Pierre	TANGUY	Titulaire	GAUSSON
Marie-Thérèse	PLANCKEEL	Suppléante	GAUSSON

GRACE UZEL - 245 abonnés			
François	HINDRÉ	Titulaire	GRACE-UZEL
Angélique	DAVID	Suppléante	GRACE-UZEL

GUERLEDAN - (MUR DE BRETAGNE) - 1 401 abonnés			
Joseph	LE GOFF	Titulaire	GUERLEDAN
David	BANIEL	Suppléant	GUERLEDAN
Gildas	LE FRESNE	Titulaire	GUERLEDAN
Aurore	GALERNE	Suppléante	GUERLEDAN

SAINT HERVE - 262 abonnés			
Emmanuel	LECANT	Titulaire	SAINT HERVE
Sylviane	LELONG	Suppléante	SAINT HERVE

SAINT MAYEUX - 334 abonnés			
Xavier	LE DANTEC	Titulaire	SAINT MAYEUX
Julien	LE PALUD	Suppléant	SAINT MAYEUX

M. Georges GALLARDON, président de séance, déclare le comité syndical du SMKU installé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président de séance,

Georges GALLARDON

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

Élection du Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
 SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUNI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Élection du Président du Syndicat Mixte KERNE UHEL

Monsieur Georges GALLARDON, Doyen des membres de l'Assemblée, a pris la présidence de la séance. Après désignation de deux assesseurs, M. Melvin LOUÉDEC et M. Jean-Philippe RAOULT, il fait appel à candidature. Monsieur Guillaume ROBIC, président sortant, présente sa candidature ainsi que M. Jean-François PEILLET.

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, l'élection a lieu au scrutin secret. Chaque délégué-e, à l'appel de son nom, a remis dans une enveloppe fermée son bulletin de vote, par écrit, sur papier vert et signé la feuille d'émargement.

Résultat du vote après dépouillement :

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	38	0	0	38	20

**M. Jean-François PEILLET obtient 7 voix,
 M. Guillaume ROBIC obtient 31 voix.**

M. Guillaume ROBIC, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et immédiatement installé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Georges GALLARDON

Bruno RAULT
Secrétaire de séance

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-294

**Fixation du nombre de vice-président-es
et des membres du bureau syndical**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

**Fixation du nombre de vice-président-es
et membres du bureau syndical**

M. Guillaume ROBIC, Président, propose qu'afin de permettre un équilibre dans la représentation des secteurs géographiques couverts par le SMKU, le bureau soit composé de 20 membres maximum, dont :

- . le Président
- . 4 Vice-président-es (au lieu de 3 précédemment)
- . 15 membres (au lieu de 11 précédemment)

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

Décide :

De fixer à 20 le nombre de membres du bureau, dont :

- **le président**
- **4 vices-président-es**
- **15 membres**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT





Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-295
Élection des membres du bureau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :
 Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Élection des membres du Bureau

Au vu de la délibération 2026-06-294 du 25 juin 2026, le nombre de membres du bureau est fixé à vingt dont :

- le Président, Monsieur Guillaume ROBIC
- 4 vice-président-es,
- et 15 membres

Le président rappelle que conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, l'élection des 4 vice-président-es se fera à bulletin secret.

1. Élection du 1^{er-ère} vice-président-e :

Le Président fait appel à candidature pour le poste de 1^{er-ère} vice-président-e

Est candidat :

- M. Bruno RAOULT

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	38	1	0	37	19

M. Bruno RAOULT obtenant 37 voix, est élu 1^{er} vice-président.

2. Élection du 2^{ème} vice-président-e

Le Président fait appel à candidature pour le poste de 2^{ème} vice-président-e

Sont candidat-es :

- Mme Sandra LE NOUVEL
- M. Moulay DRISSI

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	38	2	0	36	19

M. Moulay DRISSI obtient 4 voix.

Mme Sandra LE NOUVEL obtient 32 voix.

Mme Sandra LE NOUVEL est élue 2^{ème} vice-présidente.

3. Élection du 3^{ème} vice-président-e

Le Président fait appel à candidature pour le poste de 3^{ème} vice-président-e

Sont candidats :

- M. Marc VIDCOQ
- M. Jean-François LE PEILLET

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	38	3	0	35	18

M. Jean-François LE PEILLET obtient 3 voix.

M. Marc VIDCOQ obtient 32 voix.

M. Marc VIDCOQ est élu 3^{ème} vice-président.

4. Élection du 4^{ème} vice-président-e

Le Président fait appel à candidature pour le poste de 4^{ème} vice-président-e

Est candidat :

- M. Yvon BOUTIER

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-s	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	38	4	0	34	18

M. Yvon BOUTIER obtient 34 voix.

M. Yvon BOUTIER est élu 4^{ème} vice-président.

5. Élection des 15 autres membres du bureau

Le Président propose que le bureau, pour ces 15 autres membres, soit composé d'un-e 1 délégué-e par structure intercommunale détenant jusqu'à 2000 abonné-es puis de 2 délégué-es pour GPA, de 5 pour le SMAEPKBA et 3 délégué-es pour l'ensemble des 6 communes adhérentes individuellement.

Il propose également que cette élection se fasse à mains levées.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Il fait appel à candidature.

Sont candidat-es :

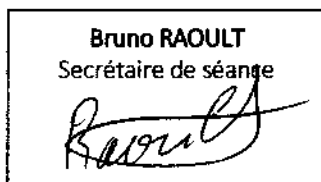
CORLAY - LE HAUT CORLAY	1	Daniel Trenda
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	1	Jean Jourden
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION	2	Yannick Le Bars Éric Le Couster
KERGOFF	1	Gervais Lemoine
HILVERN	1	André Le Maux
KREIZ BREIZH ARGOAT	5	Alexandre Petit Raymond Barré Jocelyne Kerfers Annie Bénion Yann Le Poullennec
LA MOTTE-TREVE	1	Frédéric Foulfoin
CAUREL, GAUSSON, GRACE UZEL, GUERLEDAN, SAINT- MAYEUX	3	Pierre Tanguy François Hindré Joseph Le Goff

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Délégué-es ne prenant pas part au vote	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	1	37	0	0	37	19

Tout-es les candidat-es obtiennent 37 voix et sont élu-es membres du bureau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC



Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-296**Approbation du procès-verbal du 03 mars 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

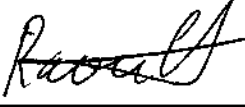
Approbation du procès-verbal du 03 mars 2026

Monsieur le président soumet aux membres de l'assemblée la validation du procès-verbal de la séance du 03 mars 2026.

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Délégué-es ne prenant pas part au vote	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	18	20	0	0	20	11

Après en avoir délibéré,
Le comité syndical,
à la majorité absolue,
approuve le procès-verbal de la séance du 03 mars 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance


Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT





Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

Élection des délégué-es chargé-es de représenter le SMKU au SDAEP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TREND, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Élection des délégué-es chargé-es de représenter le SMKU au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable

Le Syndicat Mixte KERNE UHEL est adhérent au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable. Conformément aux statuts du SDAEP, le SMKU doit désigner 6 délégué-es titulaires et autant de suppléant-es.

Monsieur le Président fait appel à candidature.

Sont candidat-es :

Délégué-es titulaires	Délégué-es suppléant-es
Mme Jocelyne KERFERS	Mme Annie BÉNION
M. Éric LE COUSTER	M. Louis FLOHIC
M. François HINDRÉ	M. Gervais LEMOINE
M. Marc VIDCOQ	M. Joseph LE GOFF
M. Bruno RAOULT	Mme Catherine BOUDIAF
M. Yvon BOUTIER	M. Cyril BROUARD

Monsieur le président propose un vote à mains levées.

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Délégué-es ne prenant pas part au vote	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	0	38	0	0	38	20

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

DECIDE :

- De désigner les membres ci-dessus nommés pour représenter le Syndicat Mixte KERNE UHEL au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable.

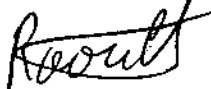
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/08/2026
Qualité : PRESIDENT



Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-298**Commission d'appel d'offres****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL****SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Commission d'Appel d'Offres

Les membres du comité syndical ayant été renouvelés, il convient de désigner la commission d'appel d'offres (CAO). Celle-ci est composée du Président et de cinq délégué-es titulaires et cinq délégué-es suppléant-es. Monsieur le Président fait appel à candidatures.

Sont candidat-es

Délégué-es titulaires	Délégué-es suppléant.es
Bruno Raoult	Louis Flohic
Sandra Le Nouvel	Jean Jourden
Marc Vidcoq	François Hindré
Yvon Boutier	Geneviève Pinto
Alexandre Petit	Martine Vallée

Nombre de délégués en exercice	Nombre de délégués Présents	Délégués ne prenant pas part au vote	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Exprimés	
44	38	0	38	0	0	38	20

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

DECIDE :

- De désigner les membres ci-dessus nommés à la commission d'appel d'offres du SMKU.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT



Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-299
Désignation de 2 délégué·es au CNAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent·es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé·es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant·es présent·es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Désignation de 2 délégué·es au CNAS

Le Syndicat Mixte KERNE UHEL est adhérent au CNAS depuis le mois d'avril 2011. Suite au renouvellement des délégué·es au sein de la structure, il convient de nommer deux délégué·es locaux : un·e élu·e et un·e agent·e.

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

Décide :

- De désigner les délégué·es suivants auprès du CNAS

M. Marc VIDCOQ, délégué « Élu », et Mme Geneviève LE MEUR, déléguée « Agent »



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR



Usine Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-300
Indemnités de fonction des élus

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Indemnités de fonction des élu-es

Des indemnités de fonctions sont prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, variant selon la taille de la collectivité. Références : articles L. 5211-12 et R. 5212-1 du CGCT.

Le Syndicat Mixte KERNE UHEL est un syndicat mixte fermé, appartenant à la strate de 50 000 à 99 999 habitant-es.

Les indemnités maximales votées, en application de l'article L. 5211-12, par les organes délibérants des syndicats de communes pour l'exercice effectif des fonctions de président-e ou de vice-président-e sont déterminées en appliquant au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique les barèmes suivants :

Strate de population totale	Président-e	Vice-Président-es
50 000 à 99 999	29.53 %	11.81 %

Le président présente les indemnités actuelles :

Titre	4110.52	Brut Mensuel	Total brut annuel
Président	29,53 % IBT	1213.83	14 565.96 €
1er VP	11,81 % IBT	485.45	5 825.40 €
2 -ème VP	11,81 % IBT	485.45	5 825.40 €
3 -ème VP	11,81 % IBT	485.45	5 825.40 €
Total actuel		2670.18	32 042.16 €

Il propose que malgré l'élection d'un 4^{ème} vice-président, l'enveloppe indemnitaire ne soit pas augmentée par rapport aux années précédentes.

Aussi, pour ce faire, il convient de diminuer le taux et fait la proposition suivante :

Strate de population totale	Le Président	Les 4 Vice-Président-es
50 000 à 99 999	25 %	10 %

Il soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

Nombre de délégué-es en exercice	Nombre de délégué-es Présent-es	Délégué-es ne prenant pas part au vote	Nombre de votants	Suffrages blancs	Suffrages nuls	Suffrages Exprimés	Majorité absolue
44	38	0	38	0	0	38	20

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

Décide :

1. D'attribuer une indemnité de fonction au président et aux 4 vice-président-es telle que ci-dessus présentée
2. Indique que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice.
3. D'inscrire les crédits correspondants au budget du syndicat.

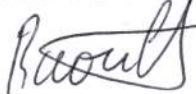
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT



Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



Annexe à la délibération 2026-06-300

Tableau récapitulatif des indemnités allouées aux délégués du Comité Syndical
du Syndicat Mixte de Kerne Uhel

Président	25.00%	1027.63	12 331.56 €
1er VP	10.00%	411.05	4 932.62 €
2 -ème VP	10.00%	411.05	4 932.62 €
3 -ème VP	10.00%	411.05	4 932.62 €
4 -ème VP	10.00%	411.05	4 932.62 €
Total		2 671.84 €	32 062.06 €



Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

2026-06-301

Indemnités de déplacement des élus

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 du mois de juin à 15 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présent-es : Patrice ALLENO, Raymond BARRÉ, Annie BÉNION, Sandrine BLANQUET, Guy BOUCHEZ, Catherine BOUDIAF, Patrick BOURBLANC, Cyril BROUARD, Nadia CONNAN, Moulay DRISSI, Louis FLOHIC, Frédéric FOULFOIN, Georges GALARDON, François HINDRÉ, Jean JOURDEN, Jocelyne KERFERS, Fabienne LAVOLÉ, Yannick LE BARS, Éric LE COUSTER, Xavier LE DANTEC, Joseph LE GOFF, Sandra LE NOUVEL, Jean-François LE PEILLET, Yann LE POULLENNEC, Florence LE SAINT, Jacqueline LE TEXIER, Gervais LEMOINE, Melvin LOUÉDEC, Alexandre PETIT, Geneviève PINTO, Jean-Philippe RAOULT, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Pierre TANGUY, Daniel TRENDIA, Jacques TROËL, Martine VALLÉE, Marc VIDCOQ.

Excusé-es :

Lorène BERRONE, Jacky BURLLOT (représenté par Jacqueline LE TEXIER), Yvon BOUTIER, André LE MAUX (représenté par Sandrine BLANQUET), Vincent LE MEAUX, Pascal MANSAN (représenté par Melvin LOUÉDEC), Gérard MATHECADE, Gildas LE FRESNE

Autres suppléant-es présent-es sans droit de vote : Alain LÉVRIER, Christian LE BARON, Marc POTELLE, Marie-Cécile QUÉRÉ, Marie-Pierre TANGUY, Yves COLAS

Date d'envoi des convocations : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Indemnités de déplacement des élu·es

Les membres du syndicat mixte de Kerne Uhel peuvent être remboursés des frais de déplacement engagés à l'occasion des réunions (art L.5211-13 du CGCT) :

- Du comité syndical,
- Du bureau syndical
- Des commissions instituées par délibération dont ils sont membres,
- Des comités consultatifs prévus par l'article L.5211-49-1 du CGCT,

Ces frais sont remboursés lorsque la réunion a lieu dans une commune autre que celle qu'ils représentent, dans les conditions fixées par décret. La dépense est à la charge de l'organisme qui organise la réunion.

Lorsque lesdits membres sont en situation de handicap, ils bénéficient également du remboursement des frais spécifiques de déplacement, d'accompagnement et d'aide de toute nature qu'ils ont engagés et qui sont liés à l'exercice de leur mandat. Ils sont dispensés d'avance de frais.

Le président propose de procéder au remboursement de ces frais de déplacements
(Décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 31 juillet 2006 et arrêtés du 26 février 2019, du 14 mars 2022 et du 29 mai 2026 fixant les taux des indemnités kilométriques).

Le Comité Syndical,

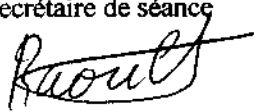
Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

Autorise le Président :

- à procéder au remboursement de ces frais de déplacements des élu-es, selon les textes en vigueur, (Décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 31 juillet 2006 et arrêtés du 26 février 2019, du 14 mars 2022 et du 29 mai 2026 fixant les taux des indemnités kilométriques).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance


Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 30/06/2026
Qualité : PRESIDENT

